

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le
contrôle interne exercé en matière de rapports financiers du

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

pour l'exercice 2020-2021 (non audité)

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS	1
2.1 GESTION DES CONTRÔLES INTERNES	1
2.2 ENTENTES DE SERVICES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	1
3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE DE L'EXERCICE 2020-2021.....	2
3.1 CONTRÔLES CLÉS NOUVEAUX OU AYANT FAIT L'OBJET DE MODIFICATIONS IMPORTANTES.....	2
3.2. PLAN DE SUIVI EN COURS.....	3
4. PLAN D'ACTION DU CRSH.....	3
4.1 PROGRÈS AU COURS DE L'EXERCICE 2020-2021	3
4.2 PLAN D'ACTION POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES EXERCICES SUBSÉQUENTS .	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de l'organisme figurent dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#) de 2019-2020 et le [Plan ministériel](#) de 2021-2022.

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion des contrôles internes

Le CRSH dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et la surveillance ministérielles de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le président et la dirigeante principale des finances (DPF), a été mis en place et comprend les éléments suivants :

- des structures de responsabilisation organisationnelles liées à la gestion des contrôles internes à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leur secteur de responsabilité en matière de gestion des contrôles;
- dans le cadre des ententes annuelles de gestion du rendement et d'évaluation des employés, tous les employés doivent certifier avoir lu le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique. Le Code énonce les responsabilités en matière de conduite responsable;
- des orientations à l'intention des responsables des processus opérationnels concernant l'incidence des changements sur les contrôles internes;
- une communication et une formation continues au sujet des exigences législatives ainsi que des politiques et des procédures visant à assurer une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance de la gestion du contrôle interne et des comptes rendus périodiques à cet effet, ainsi que la communication des résultats de l'évaluation pertinente et des plans d'action au président, à la DPF et au Comité de vérification interne (CVI).

2.2 Ententes de services afférentes aux états financiers

Le CRSH fait appel aux services d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions ou pour l'obtention d'information qui pourrait avoir une incidence sur ses rapports financiers comme suit.

Ententes courantes

- Services publics et Approvisionnement Canada, qui est responsable de la gestion de la rémunération et de l'approvisionnement en certains biens et services conformément à la délégation de pouvoirs du CRSH, en plus de la prestation des services de gestion des locaux.

- Le ministère de la Justice Canada offre des conseils et des services juridiques quant aux responsabilités du CRSH et aux réclamations dont il pourrait faire l'objet dans le cours normal de ses activités.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui fournit de l'information sur l'assurance dans le secteur public et assure la gestion centrale du versement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux obligatoires des employés.

Ententes particulières

Le CRSH administre les fonds reçus d'autres ministères et organismes pour verser des subventions, des bourses d'études et des paiements connexes en leur nom. Au cours de l'exercice, le CRSH a administré 441 millions de dollars (427 millions de dollars en 2019-2020) en subventions et bourses d'études. Ces dépenses ne sont pas prises en compte dans les états financiers du CRSH, mais sont inscrites dans les états financiers des ministères ou organismes qui ont fourni les fonds.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2020-2021

Le tableau ci-dessous résume l'état des activités de surveillance continue d'après le plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2020-2021

Élément du plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent	État
Budgétisation et prévisions	En raison de circonstances imprévues et de priorités concurrentes, l'évaluation n'a pas pu être terminée pendant l'exercice 2020-2021 et elle est reportée à l'exercice 2021-2022 pour l'évaluation de la conception et l'efficacité opérationnelle.
Rapports financiers : fin de période	Terminés comme prévu; mesures correctives cernées et mises en œuvre.
Rapports financiers : fin d'exercice	Terminés comme prévu; mesures correctives cernées et mises en œuvre.
Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI) – Système financier (FreeBalance)	Terminés comme prévu; mesures correctives cernées et mises en œuvre, sauf pour une recommandation concernant l'accès au système au moment du départ des employés, ce qui devrait être corrigé d'ici septembre 2021.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou ayant fait l'objet de modifications importantes

Au cours du présent exercice, il n'y a eu aucune modification importante des contrôles clés des processus existants nécessitant une réévaluation et il n'y a eu aucun nouveau processus pour vérifier l'efficacité de la conception et du fonctionnement.

3.2. Plan de suivi en cours

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, l'organisme a terminé sa réévaluation des contrôles financiers liés aux Rapports financiers : fin de période et fin d'exercice, et CGTI – Système financier (FreeBalance). La plupart des contrôles clés mis à l'essai se sont déroulés comme voulu, mais les mesures correctives suivantes ont été apportées :

Rapports financiers : fin de période

- Sur les six (6) contrôles clés, aucune exception n'a été relevée dans les tests d'efficacité opérationnelle.
- Deux (2) observations de risque faible ont été notées pour ce qui est de la conception des contrôles et des recommandations ont été rapportées et rapidement mises en œuvre pour renforcer l'examen du processus des opérations comptables de fin de mois.
- En conclusion, le processus fonctionne comme prévu. Des révisions ont été apportées à la conception afin qu'y soient inclus deux contrôles clés supplémentaires et que soit mis à jour le processus documenté.

Rapports financiers : fin d'exercice

- Sur les vingt-six (26) contrôles clés, cinq (5) ont donné lieu à des exceptions notées pour ce qui est de l'efficacité opérationnelle, elles ont toutes été jugées de risque moyen.
- Quatre (4) exceptions liées à l'absence de séparation des tâches d'écritures de journal manuelles.
- Une (1) exception a été notée en raison de l'absence d'examen documenté du processus.
- Toutes les recommandations visant à assurer les contrôles de séparation des tâches et à établir un processus d'examen cohérent ont été mises en œuvre.

CGTI – Système financier (FreeBalance)

- Sur les huit (8) contrôles clés mis à l'essai liés à la gestion de l'accès, cinq (5) observations ont été notées. Trois (3) étaient jugées de risque élevé, une (1) de risque moyen et une (1) de risque faible.
- Sur les quatre (4) contrôles clés mis à l'essai liés à la gestion du changement, aucune exception n'a été notée.
- Un plan d'action de la direction a été élaboré et quatre (4) des cinq (5) observations ont déjà été corrigées.
- La dernière observation « en cours » concerne la révocation de l'accès pour les employés qui ne font plus partie de l'organisme. Elle devrait être entièrement réglée d'ici septembre 2021.

4. Plan d'action du CRSH

4.1 Progrès au cours de l'exercice 2020-2021

À partir des évaluations effectuées au cours des exercices précédents, toutes les recommandations ont été prises en compte pour les subventions et bourses d'études et les contrôles au niveau de l'entité.

Les recommandations en suspens sont présentées comme suit.

Contrôles CGTI liés au portail de recherche 1.0 : Sur les neuf (9) observations, sept (7) ont été entièrement mises en œuvre. Les recommandations en suspens sont en cours de traitement et devraient être mises en œuvre d'ici la fin du quatrième trimestre de 2021-2022 et en 2022-2023; elles ont trait à l'accès au système et à la configuration des mots de passe.

4.2. Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices suivants

En réponse aux circonstances actuelles liées à la pandémie de COVID-19, de nombreux processus opérationnels et interfaces ont été modifiés et mis à jour pour qu'ils soient adaptés au nouveau contexte opérationnel. Le CRSH répond ainsi à la demande faite par le SCT aux ministères et organismes de faire preuve de souplesse dans l'élaboration et l'application de règlements, tout en tenant compte des risques pour la santé, la sûreté et la sécurité des Canadiens et de l'environnement. Ces changements peuvent entraîner des répercussions sur les risques des processus, sur la pertinence des contrôles établis et, enfin, sur l'efficacité générale des systèmes de contrôle interne.

À la lumière de ce qui précède, quatre autres domaines de risque, décrits ci-dessous, ont été pris en compte dans la mise à jour du plan de surveillance continue de l'exercice en cours et des exercices à venir.

- **Gouvernance** : les structures de gouvernance peuvent manquer d'efficacité pour soutenir la prise de décision et la surveillance dans l'environnement actuel.
- **Délégation de pouvoirs** : compte tenu des circonstances exceptionnelles, les pouvoirs délégués peuvent ne pas être bien compris ou exercés comme prévu.
- **Processus de prise de décision** : compte tenu de la vitesse et du volume de la prise de décision, dans des circonstances exceptionnelles, la qualité et la transparence des décisions peuvent être affectées.
- **Exécution du programme** : étant donné la vitesse et les volumes inédits de déploiement de subventions et de bourses, il se peut qu'il manque certains contrôles préventifs et finaux permettant d'éviter des erreurs importantes, ou une mauvaise utilisation ou mauvaise affectation des fonds.

Afin d'évaluer les domaines de risques mentionnés, le plan de surveillance continue pluriannuel a été révisé pour tester tous les processus opérationnels au cours des trois (3) prochains exercices en fonction des éléments de risque actuels. Le plan cyclique de surveillance continue du CRSH au cours des trois prochains exercices, fondé sur une validation annuelle des processus et des contrôles à risque élevé et les ajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu, est présenté dans le tableau suivant.

Principaux secteurs de contrôle	Exercice 2021-2022	Exercice 2022-2023	Exercice 2023-2024
i) Contrôles au niveau de l'entité	X		
ii) Contrôles généraux de la technologie de l'information			
AMIS	X		
SIGSB	X		
FreeBalance			X
PR et SGRC		X	
SGS		X	
iii) Contrôles de processus opérationnels			
Subventions et bourses	X		X
Achats, paiements et comptes créditeurs		X	
Rémunération		X	
Règlements interministériels		X	
Rapports financiers : fin de période			X
Rapports financiers : fin d'exercice			X
iv) Autres contrôles internes pour la gestion financière			
Prévisions et budgétisation	X		